

Des modes de communication et d'identification électroniques sûrs pour le secteur de la santé



tiers. Et des outils existent bel et bien, qui permettent aux professionnels de la santé, en particulier aux médecins à l'hôpital et au cabinet médical, de communiquer de manière sûre entre eux et avec leurs patients.

Pour que la communication électronique trouve toute sa place dans le secteur de la santé, nous devons absolument pouvoir compter sur des systèmes de sécurité en mesure de protéger les données extrêmement sensibles et confidentielles des patientes et patients, notamment contre les accès non autorisés, les erreurs d'adressage et les abus par des

médecins aux enjeux futurs du numérique. En plus de sa fonction première de carte de médecin, la HPC dispose de certificats qualifiés avec lesquels les médecins peuvent signer en toute sécurité des documents électroniques. Dans le monde numérique, ils sont ainsi explicitement authentifiés comme médecins.

A l'avenir aussi, seule la FMH doit être habilitée à délivrer et à gérer la HPC.

Cette fonction d'identification met clairement en évidence le rôle de la FMH, qui doit, à l'avenir aussi, être la seule habilitée à délivrer et à gérer la HPC et les certificats. Ainsi, elle assumera pleinement sa responsabilité d'association professionnelle des médecins suisses, en veillant à ce que toute personne qui se sert d'une carte HPC ou des certificats électroniques dans le secteur de la santé est effectivement bien médecin.

Alors que la mise en œuvre de la stratégie eHealth de la Confédération en est à ses débuts, la cybersanté suscite encore bien des réserves de la part des médecins et de la population. Pourtant, HIN et la HPC sont des outils qui assurent une utilisation sûre et efficace du numérique et qui doivent contribuer à réduire les craintes à l'égard de la cybersanté.

Cela ne pourra cependant réussir que si la cybersanté est employée de manière adéquate et qu'elle apporte des bénéfices tant à la sécurité des patientes et des patients qu'au travail des

HIN et HPC doivent contribuer à réduire les réserves et les craintes à l'égard de la cybersanté.

médecins. Là aussi, la responsabilité de la Confédération et des cantons comme de la FMH est en jeu. La FMH va utiliser et développer les synergies et la complémentarité de la plateforme HIN et de la HPC dans le but de mettre en application la stratégie eHealth.

Dr Urs Stoffel, membre du Comité central, responsable du domaine eHealth - infrastructure de sécurité

HIN est une plateforme indispensable à la mise en œuvre de la stratégie eHealth dans le système de santé helvétique.

De facto, il ne s'agit pas uniquement de disposer de canaux électroniques protégés pour transmettre ou consulter sans risque des données médicales confidentielles. Il faut également un moyen d'identification numérique pour reconnaître sans équivoque et en toute sécurité les personnes qualifiées, pour leur attribuer le droit exclusif de consulter des données médicales confidentielles.

Très tôt, la FMH a reconnu l'importance de la communication sécurisée dans le cadre des échanges électroniques. Elle a donc créé deux outils primordiaux pour répondre à ces exigences. Tout d'abord, HIN (Health InfoNet), fondé il y a maintenant 16 ans, dont la technologie assure un transport sécurisé des données, ce qui représente un préalable essentiel au maintien du secret médical et de la protection des données. Le réseau HIN connecte les prestataires du système de santé helvétique entre eux et optimise ainsi la collaboration. Aujourd'hui, la «communauté HIN» regroupe plus de 13 500 professionnels de la santé et pas moins de 300 institutions, dont 200 hôpitaux, dans toute la Suisse. Pour la FMH et les médecins, HIN est devenu une plateforme indispensable à la mise en œuvre de la stratégie eHealth de notre système de santé.

Ensuite, avec la HPC (Health Professional Card) créée il y a six ans, la FMH a posé un deuxième jalon pour préparer les